



## COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE DU 25 JUIN 2020

En vertu de l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé, en raison de l'épidémie de covid-19, l'Assemblée Générale est habilitée à se tenir en visioconférence.

Préalablement à la tenue de cette réunion, il a été procédé à un appel à cotisations pour 2020. Les documents nécessaires à la bonne tenue de cette Assemblée Générale ont été envoyés par courriel le 4 juin et par courrier papier le 8 juin 2020 aux 19 associations et aux 3 adhérents individuels à jour de leur cotisation ; ont ainsi été transmis à l'avance à tous les adhérents, le projet des nouveaux statuts, le rapport d'activité, le rapport moral, les comptes de la Fédération ainsi que son budget prévisionnel.

Les représentants des associations ont été invités à se connecter en visioconférence via l'application Zoom.

Du fait du contexte sanitaire, considéré comme « nécessité absolue justifiée par un événement grave », les votes par correspondance ont été autorisés, sous la responsabilité du Conseil d'Administration (article 11 des statuts)

### Constitution du quorum

- Associations présentes (en distanciel) : Association pour la protection de l'environnement du Pays de Grignan (APEG, 2 voix), Bien vivre aux garrigues (1 voix), CINEA 84 (1 voix), Au cours d'Eau-bignan (1 voix), Défense et Promotion du Patrimoine Paysan (D3P, 1 voix), Ecologie citoyenne en pays Cavaillonnais ( AVEC, 1 voix), Les Sorgues vertes (1 voix), La Nesque Propre (2 voix).
- Représentant collège des adhérents individuels (1 voix) en présentiel dans les locaux de la Fédération
- Association en présentiel dans les locaux de la Fédération : Association de Défense Régionale Bédoin Ventoux (1 voix),
- Votes par correspondance : Association cultures et paysages du Barroux (1 voix), Bien vivre à Caumont (1 voix), Association des Garrigues de Mazan et de la Légue de Carpentras (2 voix), Association de défense de l'environnement orangeois (ADEO, 1 voix), Association de protection du pays de Suzette (1 voix), Domicile fluvial (1 voix), Idées Jonquières (1 voix),
- Pouvoirs : Association de défense de Mornas et massif d'Uchaux (1 voix)
- Les associations adhérentes y compris le collège des adhérents individuels (présentes ou représentées) totalisent 21 voix sur 22. Le quorum est donc atteint et permet valablement la tenue de l'AG et la validation des votes et des décisions.

## **Assistance**

Les administrateurs présents étaient : Jean-Paul Bonneau, Michel Marcelet, Mireille Ruat, Didier Saintomer  
Marianne Rousseil représentait les salariés

Jean-Pierre Saussac, président et représentant de La Nesque propre ayant rencontré un problème de connexion, les deux voix de son association ont été portées par Marie-Paule Alexis.

Annoncé avec retard, le représentant de Velleron Expression n'a pu rejoindre à temps la réunion.

## **Déroulé de l'AG**

La séance est donc ouverte à 17 h simultanément en distanciel par visioconférence et présentiel dans les locaux de la Fédération, 10, bd du Nord à Carpentras.

Alain Aubaud, Président de FNE Vaucluse, ayant démissionné le 12 avril, Didier Saintomer, vice président et président par intérim, assure la présidence de la présente Assemblée Générale.

**Adoption de nouveaux statuts** : Le représentant de D3P s'étonne qu'une Assemblée Générale ordinaire puisse voter des modifications statutaires car, selon lui, seule une A.G. Extraordinaire était habilitée à le faire. Il lui a été répondu que les statuts en vigueur depuis 2015 et donc en vigueur à ce moment autorisaient ce type de vote, mais que ceci, justement, ne serait plus le cas si les présentes propositions de modifications étaient entérinées.

Résultats des votes :

Pour : 19 voix

Contre : 1 voix

Abstention : 2 voix

**Les statuts modifiés sont adoptés.**

## **Rapports moral et d'activité de la Fédération :**

Après une brève présentation de ces documents qui avaient donc été préalablement transmis aux adhérents,

Résultats des votes :

Pour : 21 voix

Contre : -

Abstention : 1 voix

**Le rapport moral et le rapport d'activité sont adoptés**

## **Rapport financier et budget prévisionnel :**

A l'issue d'une présentation des comptes de la fédération, le trésorier a procédé à la présentation du budget prévisionnel pour 2020. Le document détaillé est joint au présent compte rendu.

La part très importante consacrée à l'éducation à l'environnement a été soulignée par plusieurs participants. Les mêmes souhaiteraient un fléchage plus conséquent vers des actions juridiques et la préservation du foncier.

Il a été répondu que l'éducation à l'environnement était un des trois piliers de notre action. Les actions en justice font, au cas par cas, l'objet de décisions du CA. Elles représentent un coût qu'il faut compenser par des actions conventionnées.

Résultats des votes :

Pour : 21 voix

Adresse : 10 bd du Nord 84200 CARPENTRAS tel : 04 90 36 28 66

E mail : [fnevaocluse@gmail.com](mailto:fnevaocluse@gmail.com) site : <http://fne-vaucluse.fr>

Association régie par la loi 1901 agréée au titre de l'art.141.1 du code de l'environnement

N° siret : 38871892600032-APE : 913 E

Contre : 0 voix  
Abstention : 1 voix

## **Le rapport financier et le budget de FNE Vaucluse sont adoptés**

### **Renouvellement et constitution du conseil d'administration :**

Renouvellement :

**Jean-François Samie**, de l'Association Les Sorgues Vertes, représente à nouveau sa candidature suite à sa nouvelle fonction de conseiller municipal de Saint Didier.

Présentent leur candidature en qualité de nouveaux membres du Conseil d'Administration :

**Patrick Faure** de l'Association pour la protection de l'environnement du Pays de Grignan

**Frédéric Jean** de l'Association Défense et Promotion du Patrimoine Paysan

**Anne Isabelle Lacordaire** de l'Association Ecologie citoyenne en pays Cavaillonnais

**Marianne Rousseil** de l'Association des Garrigues de Mazan et de la Lègue de Carpentras

**Résultats des votes :**

	Pour	Contre	Abstention
Jean-François SAMIE	21	0	1
Patrick FAURE	21	0	1
Frédéric JEAN	20	1	1
Anne-Isabelle LACORDAIRE	22	0	0
Marianne ROUSSEIL	20	0	2

Après avoir accueilli et remercié ces nouveaux représentants d'avoir rejoint le Conseil d'Administration, le Président lève la séance à 18h15 et invite les nouveaux administrateurs à rester connectés en visioconférence afin de participer à l'élection du Bureau.

### **Election du bureau**

Le CA s'étant donc valablement réuni, ont été élus à l'unanimité :

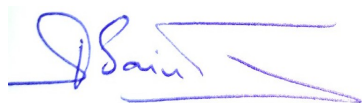
- Jean-François **Samie**, **Président**
- Didier **Saintomer**, **Trésorier**
- Michel **Marcelet**, **Secrétaire**

Sont **administrateurs** :

- Jean-Paul **Bonneau**,
- Patrick **Faure**,
- Frédéric **Jean**,
- Anne Isabelle **Lacordaire**,
- Marianne **Rousseil**,
- Mireille **Ruat**.

Fait à Carpentras le 9 juillet 2020

Le Président de séance  
Didier Saintomer



Le secrétaire rédacteur  
Michel Marcellet



Adresse : 10 bd du Nord 84200 CARPENTRAS tel : 04 90 36 28 66  
E mail : [fnevacluse@gmail.com](mailto:fnevacluse@gmail.com) site : <http://fne-vaucluse.fr>  
Association régie par la loi 1901 agréée au titre de l'art.141.1 du code de l'environnement  
N° siret : 38871892600032-APE : 913 E